

Chroniques de l'ISR

N°44 - Janvier 2026



EDMOND
DE ROTHSCHILD



Edito	4
« Jobs, baby, jobs! » par Jean-Philippe Desmartin	
Actualité	6
L'électrification en Europe : enjeux, défis et perspectives	
Point de vue académique	8
Comment mettre la finance au service de la transition environnementale ? par Nicolas Treich, Patricia Crifo, Sebastien Pouget, Olivier Gossner, Milo Bianchi	
À la rencontre des sociétés	12
Focus sur GEA Group	
Conseil de lecture	13
L'histoire de la croissance du XXI ^e siècle : l'économie et les opportunités de l'action climatique	
L'équipe Investissement Responsable en action	14
Finance durable et handicap	

« Jobs, baby, jobs! »



Jean-Philippe Desmartin
Directeur de l'Investissement
Responsable

Le trimestre précédent nous avait amené dans le contexte de la COP 30 au message positif « *cheaper, baby, cheaper!* », avec la compétitivité croissante depuis 10 ans des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles, en particulier le solaire, et cela sans aides publiques. Cette dynamique constitue l'un des moteurs clés de la transition énergétique et environnementale en cours, l'exemple de la Chine étant à cet égard particulièrement éclairant. Il faudra d'ailleurs lire avec attention le volet environnement / climat du prochain plan chinois à cinq ans qui sera annoncé en mars prochain.

En ce début d'année 2026, nous souhaitons mettre en avant un deuxième message positif ; « *Jobs, baby, jobs!* ». La transition énergétique en cours est en effet créatrice de plus en plus d'emplois durables et locaux accessibles aussi bien aux travailleurs qualifiés que peu ou pas qualifiés, aux cols blancs comme cols bleus.

Les faits et chiffres, issus notamment de l'Agence internationale de l'énergie, en particulier son dernier rapport sur l'emploi dans le secteur de l'énergie (décembre 2025), du *World Economic Forum* ou encore de REN21, sont les suivants :

- L'emploi dans les énergies renouvelables a doublé au cours des 10 dernières années au niveau mondial et dépasse depuis 2020 le nombre d'emplois dans les énergies fossiles.



- Cette dynamique est particulièrement marquée en Chine mais aussi dans d'autres zones clés comme l'Europe, les États-Unis, le Brésil, l'Inde ou encore l'Indonésie.
- L'écart entre l'emploi dans les énergies renouvelables et les énergies fossiles devrait continuer de se creuser dans les prochaines années au niveau mondial, tiré en premier lieu par la filière solaire (5 millions d'emplois dans le monde fin 2024), mais aussi l'efficacité énergétique.
- L'emploi dans le secteur des énergies fossiles ne devrait au mieux que légèrement progresser dans les 10 prochaines années contrairement aux emplois dans les énergies renouvelables qui pourraient encore doubler, avec des secteurs boostés par la dynamique de l'électrification (75 % des créations d'emplois dans l'énergie au cours des 5 dernières années).
- Aux États-Unis, le secteur des *clean energy* a contribué à la création de 100 000 emplois en 2024, représentant 82 % des postes créés dans le secteur de l'énergie aux États-Unis.
- L'Union européenne prévoit la création de 3,5 millions d'emplois liés aux énergies renouvelables d'ici 2030, ce qui pose des enjeux de compétences et de formation sur certains métiers en tension tels que dans l'ingénierie mais aussi des métiers manuels tels que les électriciens, couvreurs ou encore soudeurs.

En résumé, bonne nouvelle, les énergies renouvelables contribuent non seulement à la transition énergétique et environnementale mais aussi à la création d'emplois.

Bonne lecture !



Edmond de Rothschild Asset Management co-sponsorise la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable, co-dirigée par l'École Polytechnique et la Toulouse School of Economics et co-sponsorise le prix européen de la recherche FIR - PRI.

L'électrification en Europe : enjeux, défis et perspectives

L'électrification en Europe s'inscrit dans une dynamique mondiale de transition énergétique marquée par la décarbonation, la numérisation et une certaine déglobalisation/relocalisation. Face aux enjeux climatiques et économiques, l'Union européenne (UE) promeut une augmentation significative de la demande en électricité et un renouvellement profond de son infrastructure énergétique. Cette évolution est portée par des objectifs ambitieux, des investissements massifs et un cadre réglementaire innovant visant à renforcer la compétitivité, la souveraineté et la résilience énergétique du « vieux » continent.

L'évolution de la demande et les scénarios futurs

À l'échelle mondiale, la demande électrique devrait croître de 40 à 50 % d'ici 2035. L'Europe représente aujourd'hui environ 16,4 % de la demande mondiale, avec une prévision d'augmentation de 60 % de ses besoins en électricité à l'horizon 2030. Cette hausse s'accompagne d'une augmentation annuelle des capacités renouvelables, notamment solaires et éoliennes, qui devraient croître respectivement de 17 % et 10 % par an entre 2025 et 2027. Le défi est ainsi double : répondre à une demande croissante tout en assurant une transition vers une production énergétique décarbonée.

Investissements et cadre réglementaire

Face aux besoins colossaux en infrastructures, les investissements dans le secteur de l'électricité en Europe sont conséquents. Goldman Sachs estime les besoins en investissement (capex) à 1 400 milliards de dollars entre 2025 et 2035 pour cette seule zone pour le transport et la distribution d'électricité. L'UE a mis en place plusieurs initiatives phares pour soutenir cette transition, telles que le **Clean Industrial Deal** (2025), visant à mobiliser 100 milliards d'euros pour les secteurs énergivores, ou encore l'**EU Grid Package** qui facilite les procédures d'obtention de permis et accélère le déploiement des réseaux, du stockage et des renouvelables. **REPowerEU** (2022), **EU ETS II** (2027) et **CBAM** (2027) complètent ce dispositif en orientant la politique vers une réduction des importations en énergies fossiles russes et la montée en puissance des mécanismes carbone.



Le réseau électrique : modernisation et digitalisation indispensables

Le réseau électrique européen se caractérise par une infrastructure vieillissante (plus de 40 % de l'infrastructure a plus de 20 ans), ce qui entraîne une inefficacité d'utilisation notable avec près de 30 % des capacités inutilisées. L'accroissement des investissements dans le réseau s'impose comme une nécessité majeure. En 2025, seulement 12 % des dépenses énergétiques sont consacrées au grid, alors que les besoins sont estimés à plus de 1 900 milliards de dollars jusqu'en 2050, représentant 0,45 % du PIB européen annuel. Ce renouvellement passe aussi par la digitalisation et l'automatisation des réseaux électriques, domaines dans lesquels des acteurs comme Schneider Electric, ABB ou Siemens se positionnent en leaders mondiaux. Un exemple, le déploiement des *smart grids* et compteurs communicants favorise une meilleure intégration des sources d'énergie renouvelable intermittentes et un équilibre plus fin entre l'offre et la demande.

40 à 50 %

croissance estimée de la demande électrique à l'échelle mondiale d'ici 2035

1 400 milliards

de dollars d'investissement nécessaire en Europe pour le transport et la distribution d'électricité entre 2025 et 2035.

Perspectives et mix souverain

Le développement d'une « préférence européenne », réaffirmée récemment au plus haut niveau, entend favoriser des capacités locales face aux géants américains et asiatiques, tout en accélérant l'innovation technologique et la digitalisation.

Face aux défis majeurs, l'Europe se positionne ainsi pour réaliser une transition énergétique avec pour objectif un mix électrique décarboné, compétitif, flexible et plus sûr à l'horizon 2050.

Comment mettre la finance au service de la transition environnementale ?

Cahier de recherche de l'initiative Finance
Durable et Investissement Responsable (FDIR)

Introduction

L'initiative FDIR, créée en 2007 et co-pilotée par Patricia Crifo pour l'École Polytechnique ainsi que Catherine Casamatta et Sébastien Pouget pour la Toulouse School of Economics (TSE), s'articule autour de trois thèmes : l'évaluation des performances et risques ESG à long terme, la gouvernance d'entreprise et l'engagement des actionnaires. Ce cahier présente les avancées majeures menées entre 2022 et 2025, associant chercheurs et praticiens pour approfondir la compréhension et diffuser les connaissances liées à la finance durable. Il regroupe plusieurs articles scientifiques qui abordent la biodiversité, la transition énergétique, les innovations climatiques, la réglementation de l'assurance, l'investissement individuel responsable et les outils de financement durable.

Contributions des auteurs

Nicolas Treich : Biodiversité et alimentation, un enjeu clé pour la finance durable

Nicolas Treich, économiste à TSE et INRAE, analyse la biodiversité longtemps négligée par la politique et l'économie traditionnelle. Il souligne que la biodiversité est cruciale à la survie humaine via les services écosystémiques (alimentation, purification de l'air et de l'eau, stockage du carbone). Nicolas Treich met en avant les liens complexes entre biodiversité et changement climatique, et déplore l'absence d'une métrique normalisée pour mesurer l'impact sur la biodiversité, contrairement au CO₂ pour le climat.

Il critique l'approche anthropocentrique qui évalue la biodiversité selon ses bénéfices humains, plaidant pour une prise en compte de sa valeur intrinsèque, notamment pour les animaux sentients. Il développe des outils monétaires pour évaluer cette valeur morale indépendante.

Nicolas Treich identifie la production de viande comme la première cause mondiale de perte de biodiversité, du fait de la déforestation liée à l'élevage, notamment en Amazonie. Il appelle le secteur financier à réduire le financement des filières carnées et soutenir des innovations alimentaires durables.



Ses prochains travaux porteront sur l'économie comportementale appliquée à la biodiversité, pour mieux comprendre les perceptions sociales et leur impact sur l'efficacité des politiques publiques.

Patricia Crifo : Cohabitation de la transition énergétique et enjeux sociaux, RSE et labels ISR

Patricia Crifo, conseillère maître à la Cour des Comptes, précédemment professeure à l'École Polytechnique, explore la notion de transition juste, indispensable pour éviter que la transition énergétique ne fragilise les populations vulnérables ou les territoires affectés. Elle met l'accent sur les défis liés à l'équilibre entre les impératifs climatiques et la justice sociale dans un contexte marqué par crises sanitaires et géopolitiques.

Elle étudie les pratiques RSE des entreprises via diverses données, soulignant les tensions ou synergies entre dimensions environnementales, sociales et de gouvernance. Sa recherche sur la politique salariale liée à la RSE révèle que les entreprises vertueuses versent des primes plus élevées aux cadres par rapport aux non-cadres, témoignant d'un impact différencié selon les employés.

Elle analyse également les labels ISR, très développés en France et en Europe. Leur multiplication, bien qu'illustrant une demande croissante, peut brouiller les signaux pour les investisseurs, risquant une baisse de confiance. Elle étudie le profil d'aversion au risque des épargnants ISR, montrant que cohérence et faible aversion favorisent des comportements davantage pro-environnementaux.

Patricia Crifo travaille sur l'impact des plans de relance verts sur la compétitivité et les inégalités, et sur les stratégies multi-labels sous la réglementation européenne SFDR. Elle souligne l'importance des chaires de finance durable pour transformer la recherche et la formation, en combinant interdisciplinarité, innovation pédagogique, et professionnalisation.

Sébastien Pouget : Brevets climatiques et valorisation financière des entreprises innovantes

Sébastien Pouget, professeur de finance à TSE, analyse l'effet des brevets climatiques déposés aux États-Unis entre 2010 et 2020, dans son article « *Climate Patents and Financial Markets* » (avec Ulrich Hege et Yifei Zhang). Ces brevets portent sur des technologies vertes liées à la lutte contre le changement climatique (bas-carbone, capture carbone, hydrogène, etc.). Il utilise la variable exogène de l'indulgence des examinateurs de brevets pour démontrer un lien de causalité entre obtention d'un brevet climatique et performance boursière.

Les résultats montrent que ces entreprises voient leur valorisation boursière augmenter de 2 % en moyenne l'année suivante, traduisant une meilleure perception de leur engagement climatique et un accès facilité au capital. Ces innovations contribuent à la réduction des émissions de CO₂ sur le long terme.

Les brevets climatiques jouent donc un rôle de certification crédible face au greenwashing, sont liés à une meilleure valorisation boursière et encouragent l'innovation durable.

Olivier Gossner : Financement à long terme par les assureurs européens sous Solvabilité II

Olivier Gossner, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École Polytechnique, s'intéresse au secteur de l'assurance et sa capacité à financer des projets à long terme, notamment liés à la transition écologique. Il met en lumière une anomalie réglementaire issue de la directive Solvabilité II : une double comptabilisation des frais de gestion dans les bilans des assureurs, à travers ses articles « Double comptabilisation des frais de gestion sous Solvabilité II » et « *Market equilibrium with management costs and implications for insurance accounting* », avec Michael Florig.

Les frais de gestion des actifs sont intégrés à la valeur de marché à l'actif, mais aussi provisionnés au passif, gonflant artificiellement les provisions et réduisant les capitaux disponibles. Cette double comptabilisation pénalise les investissements longs et risqués, comme les infrastructures vertes, et favorise un surinvestissement en dette d'État moins coûteuse.

Olivier Gossner recommande de corriger ce hiatus pour libérer environ 100 milliards d'euros en Europe (dont 25 en France) pour le financement durable. Les discussions avec régulateurs et assureurs progressent pour mieux orienter le secteur vers des actifs à fort impact écologique.

Milo Bianchi : Préférences d'investisseurs individuels pour les actions ESG influencées par leurs expériences de vie

Milo Bianchi, professeur de finance à TSE, étudie dans son article « *Are we Becoming Greener? Life-time Experiences and Responsible Investment* » (avec Zhengkai Liu et Gang Wang) comment les expériences économiques et environnementales modulent la propension des investisseurs individuels à détenir des actions ESG.

Avec des données d'investisseurs chinois sur plusieurs années, il montre que vivre en milieu pollué ou dans des zones à forte culture collectiviste (comme la riziculture) augmente les préférences pour les placements responsables. Les expériences récentes influencent davantage ces préférences, qui sont plus motivées par des raisons sociales et prosociales que par la recherche de rendement.

Ces résultats ouvrent des perspectives pour promouvoir l'investissement durable en tenant compte des vécus individuels, et soulignent l'importance de mieux comprendre les motivations non économiques des comportements d'investissement responsable.



Conclusion

Ce recueil témoigne des avancées majeures réalisées par l'initiative FDIR dans la compréhension et la promotion de la finance durable. En croisant rigueur académique et enjeux concrets, les contributions mettent en lumière la complexité des défis environnementaux, sociaux et économiques liés à la transition écologique. Elles soulignent aussi l'importance d'une approche intégrée, mêlant innovation financière, régulation adaptée, prise en compte des comportements individuels et responsabilité sociétale des entreprises. Au-delà des questionnements techniques, ces travaux ouvrent des pistes pour mobiliser efficacement les acteurs financiers afin de soutenir les transitions indispensables pour la planète et la société, en conciliant performance économique et impact durable.

Auteurs

- **Nicolas Treich** est économiste à Toulouse School of Economics et à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Ses publications couvrent divers domaines tels que la théorie de la décision, l'économie de l'environnement l'économie agricole et l'économie comportementale. Ses recherches récentes se concentrent sur un nouveau domaine en économie : l'économie du bien-être animal. En 2025 il a publié un livre intitulé « Animal Economics » chez Cambridge University Press.
 - **Patricia Crifo** est conseillère maitre à la Cour des Comptes, précédemment professeure d'économie à l'École Polytechnique, membre du CNRS, et chercheur associé au CIRANO. À l'école Polytechnique, elle dirigeait le Master Economics for smart cities and climate policy et de l'IdR Finance durable et investissement responsable et directrice adjointe du centre Energy4Climate.
 - **Sébastien Pouget** est professeur de finance à la Toulouse School of Economics et à la Toulouse School of Management, Sébastien Pouget mène des recherches visant à proposer des solutions pour améliorer la régulation des marchés financiers et les politiques d'investissement socialement responsable. Il est directeur de la Fondation TSE-Partenariat. Il est membre, au sein de l'AMF, du haut comité Certificateur de Place et du Conseil Scientifique.
 - **Olivier Gossner** est directeur de recherche au CNRS et au CREST, professeur d'économie et finance à l'École Polytechnique, ainsi que professeur de mathématiques à la London School of Economics. Il est spécialiste de la théorie des jeux et travaille à l'intersection de l'économie et des mathématiques. Dans ses travaux récents, il développe de nouveaux modèles de raisonnement stratégique et propose une réforme de la Solvabilité II.
 - **Milo Bianchi** est professeur de Finance à la Toulouse School of Economics et à la Toulouse School of Management. Son programme de recherche actuel se concentre sur les fintechs et la finance durable, avec un accent particulier sur les investisseurs individuels.
-

Focus sur GEA Group

GEA group est une entreprise allemande d'ingénierie et de technologies industrielles, fondée en 1881, à l'origine sous le nom de Metallgesellschaft AG, dont le siège social se situe aujourd'hui à Düsseldorf. À ses débuts, le groupe était spécialisé dans le commerce de métaux et l'exploitation minière. Dans les années 1990-2000, l'entreprise s'est réorientée vers la construction de machines et matériels principalement destinés à l'industrie agroalimentaire. En 1999, elle acquiert la société GEA puis adopte en 2005 le nom de GEA group.

Aujourd'hui GEA est l'un des leaders mondiaux dans différents process (technologies de flux, liquides et poudres, chauffage et réfrigération...) pour les industries de l'alimentation, des boissons, des produits pharmaceutiques et énergétiques. Le groupe s'est profondément réorganisé et restructuré depuis la fin des années 2010 et a mis avec succès la durabilité et l'innovation au cœur de sa stratégie de performance globale. Son activité est principalement répartie entre l'Europe (44 % des ventes), l'Asie (25 %) et l'Amérique du Nord (18 %).

Du point de vue environnemental, GEA a vu ses objectifs en matière de climat validés par l'initiative SBTi et le slogan « *Engineering for a better world* » transcrit la capacité qu'a le groupe à offrir des solutions de produits et services qui améliorent l'efficacité énergétique et contribuent à réduire le gaspillage alimentaire. À titre d'exemple, GEA a contribué à éviter 19 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre pour ses clients en 2024.

Du point de vue social, l'entreprise se démarque par un taux d'emploi permanent supérieur à 95 % et un taux de rotation maîtrisé avec un taux de démission volontaire de 5,6 %.

Enfin, en termes de gouvernance, GEA peut se prévaloir d'un conseil de surveillance stable, féminisé et expérimenté et d'un top management qui délivre ce sur quoi il s'est engagé. L'entreprise ne fait pas l'objet de controverse significative et sa gouvernance a été saluée en novembre 2025 par l'Association allemande des analystes financiers (DVFA).

Les informations sur les sociétés ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre des actions de ces sociétés.

Environnement

120 %

En France hexagonale, les populations d'espèces protégées ont augmenté de 120 % en moyenne depuis 1990, soit plus qu'un doublement.

Source : wwf.fr

Social

93,3 millions

93,3 millions de personnes membres de l'Union européenne étaient à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024, soit environ 21,1 % de la population européenne.

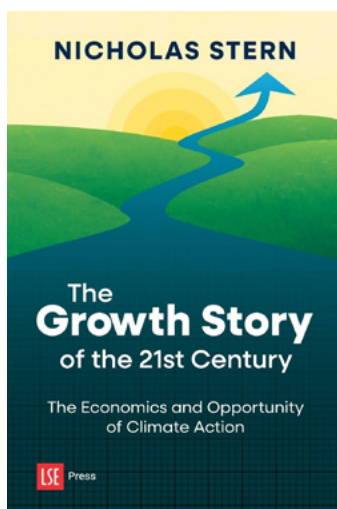
Source : eurostat



L'histoire de la croissance du XXI^e siècle : l'économie et les opportunités de l'action climatique

Après son très influent « Rapport Stern » publié en 2005, qui estimait les coûts économiques d'un changement climatique non atténué, le célèbre universitaire Nicholas Stern a publié en novembre 2025 une nouvelle feuille de route de plus de 500 pages. Celle-ci brosse le tableau d'une croissance durable en proposant une analyse complète de l'économie passée, actuelle et future d'un monde qui pèse le pour et le contre d'une transition énergétique à grande échelle.

Nicholas Stern développe son rapport initial en soulignant que la baisse des coûts des énergies propres a largement dépassé même les scénarios les plus optimistes. Il explique comment une action rapide et décisive en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pourrait relancer un développement économique et social durable, conforme aux objectifs de développement durable des Nations unies. Parmi les nouveaux éléments figurent : l'accent mis sur la biodiversité, l'impact de la fracture des relations géopolitiques, l'importance des économies émergentes dans cette nouvelle histoire de croissance et l'important déficit d'investissement qui doit être comblé par des partenariats financiers innovants entre les secteurs public et privé.



**The Growth Story of the
21st Century: The Economics
and Opportunity of Climate
Action Paperback**
par Nicholas Stern

Finance durable et handicap

En mars 2024, Edmond de Rothschild Asset Management a répondu positivement à l'appel à participer aux travaux d'un groupe de travail « Finance & Handicap » du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable). Ces deux années de travail ont débouché sur la publication en décembre 2025 d'un livre blanc « Finance Durable & Handicap ».

La prise en compte du handicap dans l'investissement responsable reste marginale. Ces enjeux sont souvent dilués dans le pilier « diversité » des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), mixés à d'autres thématiques au sein de critères relatifs à la discrimination, ou bien réduits à un simple quota dans les effectifs. Les investisseurs et les agences de notation ESG rencontrent de réelles difficultés d'accès aux données sur les politiques des entreprises en matière de handicap, en raison notamment de l'hétérogénéité des informations disponibles. En tant qu'investisseurs responsables, il nous est ainsi difficile d'identifier les entreprises qui se distinguent positivement dans ce domaine alors que les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) devraient à terme faciliter l'accès à une information plus fiable.

Rappelons que selon l'OMS, 16 % de la population mondiale vit avec une forme de handicap. 80 % des handicaps sont invisibles et 80 % sont acquis au cours de la vie.

Les principaux obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap concernent la mobilité, l'accessibilité des bâtiments, l'accessibilité numérique et les discriminations. Ces freins limitent leur accès à la formation, aux services administratifs, aux soins et à l'emploi. Par conséquent, elles sont plus exposées à la pauvreté et au chômage que le reste de la population. Elles sont également moins diplômées et, lorsqu'elles travaillent, elles occupent majoritairement des postes d'ouvriers ou d'employés, souvent à temps partiel avec une difficulté accrue à se maintenir dans l'emploi.

Malgré la multiplicité des dispositifs réglementaires, l'égalité réelle entre personnes en situation de handicap et valides reste encore hors de portée. En conséquence, certaines dépendent de leurs aidants, qui eux-mêmes rencontrent des difficultés à concilier leur rôle d'accompagnant avec leur activité professionnelle.



Le groupe de travail avait pour objectif d'améliorer les critères d'évaluation des entreprises en matière de pratiques, produits et services favorisant la considération et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Au-delà du respect du cadre légal, certaines entreprises ont développé des démarches exemplaires en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap, tant du côté des ressources humaines que des produits, services ou politiques d'achat.

Citons quelques exemples de bonnes pratiques en tant qu'investisseur dans la sélection des entreprises les plus performantes sur des sujets tels que : la limitation des risques liés aux produits et services ; la formalisation d'une politique (engagements sur la diversité, politique handicap, référent handicap) ; la réalisation d'actions (forums de recrutement spécialisés, accords, formation ou sensibilisation des collaborateurs) ; l'obtention de résultats (taux d'emploi de personnes en situation de handicap, nombre d'aménagements de postes, fréquence des accidents, recours aux entreprises adaptées, etc.). Citons enfin l'importance de dialoguer avec les entreprises pour encourager ces bonnes pratiques.

Avertissement

Communication publicitaire : Ceci est une communication marketing.

Janvier 2026. Document non contractuel exclusivement conçu à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. « Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du groupe Edmond de Rothschild.

Edmond de Rothschild Asset Management (France)
47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros - Numéro d'agrément AMF GP
04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

edmond-de-rothschild.com



